

Septembre 2006

ACTIONS EN COURS

SUIVI DE LA DEMOUSTICATION, C'EST PARTI

En parallèle aux opérations de démoustication menées par l'EID Méditerranée, le Conseil Général des Bouches du Rhône a mandaté le Parc naturel régional de Camargue pour la mise en place d'un suivi écologique, sociologique et du dérangement. Ce suivi doit intervenir à la fois sur des zones démoustiquées cette année (Port Saint-Louis, Salin-de-Giraud), sur des zones qui peuvent l'être dans l'avenir (Marais du Vigueirat, Nord Camargue) et sur des zones dites « témoins » non soumises aux opérations de démoustication (secteur central de la Camargue).



Ce suivi comprend 3 volets. Un volet écologique qui aura pour but de mesurer l'impact du BTI (un produit biologique utilisé pour éliminer les larves de moustique) sur la faune et la flore non ciblée par le produit (insectes aquatiques, chauves souris, amphibiens, oiseaux insectivores). Un volet sociologique qui permettra d'évaluer le ressenti des populations quant aux opérations de démoustication. Un volet "suivi du dérangement" sur le site protégé de la Palissade où il s'agit d'étudier le dérangement que pourrait occasionner la démoustication sur les populations d'oiseaux qui fréquentent le site.

Le conseil scientifique et d'éthique du Parc assurera une veille concernant la validité scientifique des travaux effectués. Un premier bilan intermédiaire est prévu à la fin de l'année 2006.

Contact : Gaël Hemery, 04 90 97 10 40

EVALUATION DE L'OFFRE TOURISTIQUE ET DES ACTIVITES INDUITES PAR LE TOURISME EN CAMARGUE

Améliorer la connaissance de l'offre touristique camarguaise, tant au plan quantitatif que qualitatif, constitue une étape indispensable de la mise en œuvre de la stratégie du développement durable du tourisme adoptée en 2003 par le Parc. Afin

d'avoir à une meilleure lisibilité de l'activité touristique en Camargue, le Parc a donc engagé en janvier 2006 une « évaluation de l'offre touristique et des activités induites par le tourisme ».

Basée sur la complémentarité entre une approche sectorielle (secteurs professionnels et filières du tourisme) et une approche transversale (cinq grandes thématiques), cette évaluation confiée au bureau d'études TEC (Tourisme Environnement Conseil) a nécessité la mise en œuvre d'une méthodologie complète à travers : la création d'une base de données spécifique, à partir notamment du système d'informa-



Photographie : Opus Species

tion touristique départemental TIPI (analyse statistique de l'offre), et des entretiens individuels approfondis réalisés auprès des institutionnels et des prestataires du tourisme (collecte d'informations qualitatives permettant d'apporter une vraie valeur ajoutée au contenu de l'étude).

Aussi il ressort plusieurs éléments marquants de cette évaluation : une offre d'hébergements marchands qui se concentre sur les Saintes-Maries-de-la-Mer (avec une forte capacité d'accueil en hôtellerie de plein air) et sur le centre ville d'Arles (qui dispose d'une capacité d'accueil maximale en hôtellerie), mais avec un déficit d'hébergements ruraux (gîtes, chambres d'hôtes) - une offre d'activités insuffisante (une filière "loisirs de pleine nature" marquée par la faiblesse du réseau d'itinéraires, un agrotourisme encore confidentiel...) - des filières peu structurées avec des positionnements confus voir opposés (absence de mise en réseau des prestataires dans toutes les filières, aucun positionnement de niche pour la filière "naturaliste" notamment en matière de tourisme ornithologique, une filière "mer et fluvial" sous développée en dehors du tourisme balnéaire, une filière "affaire" quelque peu en marge...) - des res-

sources encore sous exploitées malgré de nombreuses potentialités (espaces naturels emblématiques, richesse du patrimoine bâti rural, spécificités des produits de terroir et des savoir-faire...).

Ce travail qui a fait l'objet d'une étroite collaboration avec les organismes institutionnels du tourisme (CDT13, offices de tourisme d'Arles et des Saintes-Maries-de-la-Mer, CCI PA ...), met en exergue un certain nombre de questions stratégiques pour les orientations futures du tourisme en Camargue, notamment dans la perspective de la révision de la charte du Parc.

Document téléchargeable sur le site internet du Parc à l'adresse http://www.parc-camargue.fr/Francais/download.php?categorie_id=18

Contact : Dominique Vergnaud, 04 90 97 10 40

GRANDE FRAGILITE DU LITTORAL CAMARGUAIS : VERS UNE VISION COMMUNE DE SON AMENAGEMENT

La côte sableuse du delta du Rhône est depuis l'Antiquité le siège d'une très forte dynamique sédimentaire naturelle. Actuellement 70 à 80 % du littoral du delta subit une érosion très marquée avec sur certains secteurs un recul du rivage allant jusqu'à -15 mètres par an depuis 2000. D'autre part, dans la moitié sud du delta, 30% des terres sont situées sous le niveau moyen de la mer, ce qui soumet une grande partie du territoire au risque de submersion marine, phénomène accentué par l'érosion.

Face à cette menace, depuis de nombreuses années, le Parc et les communes mais aussi la S.N.P.N et les propriétaires privés luttent pour maintenir le trait de côte ou restaurer les milieux dunaires avec des aménagements appropriés.

Depuis ces dernières années, avec l'élévation du niveau marin et l'augmentation de la fréquence et du nombre de tempêtes



Photographie : Opus Species

entraînant des surcotes marines, les phénomènes d'érosion et de submersion marine prennent de l'ampleur.

C'est pourquoi, afin de mettre en place une stratégie commune d'intervention en matière de gestion du trait de côte entre les différents acteurs du littoral, une réflexion sur la « définition des enjeux de protection du littoral sableux en Camargue » a été lancée par le Parc de Camargue fin juin. Réalisée par le service « Littoral » de l'E.I.D -Méditerranée, elle est prévue sur une durée de 6 mois.

Après une synthèse des nombreuses données existantes sur ces phénomènes, des cartes des aléas « érosion » et « submersion marine » seront réalisées et validées par la rencontre individuelle de chacun des acteurs concernés.

Au terme de l'étude, après avoir évalué la vulnérabilité et les enjeux socio-économiques de chaque zone, on tentera de déterminer de manière concertée les secteurs d'intervention prioritaire et les grandes orientations pour l'aménagement du littoral camarguais (aménagements légers, aménagements lourds, recul stratégique...).

Contact : Delphine Marobin, 04 90 97 10 40

DIMANCHE 24 SEPTEMBRE, LA REGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR FÊTE SES PARCS

Pour la deuxième année consécutive, les 4 Parcs naturels régionaux de la région PACA proposent une journée complète d'animation et de découverte.

Les activités humaines pratiquées en Camargue comme l'élevage, la riziculture, la pêche ou bien la saliculture, sont omniprésentes et contribuent à la préservation de l'une des plus grandes zones humides de France, ainsi qu'au maintien de ses paysages. Le Parc naturel régional de Camargue s'efforce au quotidien de préserver cette zone humide et d'y faire cohabiter, dans la plus grande harmonie l'homme et la nature. C'est pourquoi la Fête du Parc de Camargue se déroulera cette année sur le thème de la « Biodiversité, l'homme, la nature ».



Grâce au soutien et à la collaboration de la région PACA, des habitants, ainsi que de nombreuses associations locales, un programme riche en animations a été élaboré et de nombreux circuits de découvertes accompagnés, concours de pêche et ateliers créativité pour enfants ont pu ainsi être mis en place. Dores et déjà un grand merci à tous !

Vous êtes donc tous invités, petits et grands à nous retrouver le dimanche 24 septembre 2006 au Domaine de Méjanas.

Toutes les animations et circuits accompagnés sont gratuits.

Tout le programme sur le site internet du parc : www.parc-camargue.fr

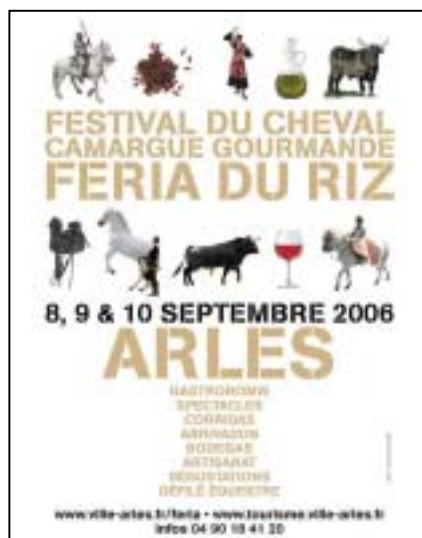
Renseignements et réservation obligatoire au 04 90 97 19 89

Contact : Muriel Cervilla,
Anne-Laure Denieul,

"CAMARGUE GOURMANDE " 2EME EDITION, UN EVENEMENT DANS L'EVENEMENT !

Du vendredi 8 au dimanche 10 septembre 2006 se tiendra place de la République à Arles une nouvelle manifestation de mise en valeur des produits locaux est née « Camargue Gourmande », dans le cadre de la Féria du riz.

De nombreux visiteurs pourront déguster, savourer, découvrir les produits du terroir camarguais et participer à des animations sur la Camargue. Comme l'année dernière,



le Parc naturel régional de Camargue sera présent aux côtés du Syndicat des riziculteurs, de l'association des éleveurs de chevaux de race Camargue, de l'Office du tourisme d'Arles et de bien d'autres partenaires.

Tout le programme sur le site du Parc www.parc-camargue.fr

Contact Muriel Cervilla 04 90 97 19 89

« GENS ET MARAIS » LA PETITE CAMARGUE ET SES METIERS

Du 4 septembre au 30 novembre 2006, la Maison du Parc accueille une exposition photographique sur les pratiques et les métiers traditionnels en Camargue gardoise.



Photographie : Opus Species

63 photos en noir et blanc de la photographe Jeanne Davy, accompagnées de films vidéo, vous invitent à découvrir les petits métiers traditionnels qui ont forgé, et qui façonnent encore, la Camargue d'aujourd'hui.

Maison du Parc
RD 570 - Pont de Gau
13460 Les Saintes-Maries-de-Mer
Tél : 04 90 97 86 32 / Fax : 04 90 97 70 82

SEPTEMBRE 2006 : UN NUMERO SPECIAL DE LA REVUE "TERRE SAUVAGE" SUR LA CAMARGUE



A VOS AGENDAS

- **Mercredi 6 septembre au samedi 9 septembre, Arles : Congrès mondial des villes taurines**
- **Jeudi 7 septembre, 17h30 : Commission "Architecture, urbanisme et paysages"**
- **Samedi 16 et dimanche 17 septembre : Journées du patrimoine, entrée gratuite au Musée de la Camargue**
- **Dimanche 24 septembre, Domaine de Méjanas : Fête des parcs naturels régionaux PACA**
- **Jeudi 21 sept, 9h30 : Comité syndical et Conseil du Parc**
- **Vendredi 22 et samedi 23 septembre, Mas de la Cure : Approbation des étalons de race Camargue organisée par l'Association des éleveurs de chevaux de race Camargue**
 - Aptitude à la selle,
 - Aptitude au tri du bétail,
 - Modèle et allures
- **Jeudi 28 septembre, 9h30 : « Réunion Contrat de delta »**
- **Du mercredi 4 au vendredi 6 octobre : Journées nationales des Parcs naturels régionaux en Camargue**